

Avis adopté

Séance plénière du 26 juin 2024

L'espace francophone : relever des défis numériques et économiques pour en assurer le dynamisme

Déclaration du groupe Artisanat et Professions Libérales

Face au recul régulier de l'apprentissage et de l'usage du français dans de nombreux pays d'Afrique, il est crucial de donner un nouveau souffle à la Francophonie. Il faut démontrer l'utilité de cette langue commune pour l'économie et les populations.

A cet égard, l'angle économique de la Francophonie – longtemps délaissé au profit des enjeux culturel et institutionnel – doit être pleinement investi, dans une approche de coopération et de codéveloppement entre pays membres de l'espace francophone.

Si l'OIF s'est fixé comme objectif en 2022, lors du Sommet de Djerba, de faire de cet espace une communauté de croissance, de commerce et d'innovation, le prochain Sommet qui se tiendra en France est l'occasion de conforter et de renforcer cette orientation ; c'est l'objectif de cet Avis.

Parmi les préconisations, notre Groupe souhaite mettre en exergue trois axes.

Tout d'abord, il est essentiel de cibler et convaincre la jeunesse qui est l'un des principaux atouts de l'espace francophone. Il s'agit de montrer, à la jeunesse africaine en particulier, que le français lui ouvre de réelles perspectives ; et pour cela, il faut s'attacher à apporter des réponses concrètes à ses attentes, notamment en termes de formation et d'employabilité.

Nous approuvons en ce sens la proposition appelant à lier l'attrait du français au développement de l'enseignement professionnel, plus adapté aux besoins des milieux économiques et donc plus favorable à une insertion rapide dans l'emploi. Dans le même sens, il convient d'encourager et de faciliter, au sein de l'espace francophone, la mobilité des étudiants et des apprentis.

Consolider les liens entre pays francophones est également le moyen de renforcer les capacités de chacun d'eux à relever les défis écologiques et numériques. C'est pourquoi il importe de mobiliser la Francophonie au service de la co-construction de projets et de partenariats en ces domaines et, dans ce cadre, de soutenir notamment l'entrepreneuriat des femmes au service de leur autonomie et des économies locales où elles sont des acteurs indispensables.

Il convient enfin de mieux reconnaître la place de la société civile dans la Francophonie, tant son rôle y est crucial, et par conséquent de l'associer véritablement aux travaux de l'OIF, comme le propose l'Avis.

Notre Groupe partage pleinement cet enjeu, alors que nos organisations s'impliquent en Afrique francophone, depuis plus de vingt ans, pour favoriser les collaborations entre professionnels, partager des savoir-faire et organiser des coopérations économiques.

Nous citerons, à ce titre, les actions de compagnonnage portées par l'Assemblée des chambres consulaires africaines et francophones, ou encore le programme « Artisans sans Frontières » associant nos chambres de métiers.

Le Groupe Artisanat et Professions Libérales a voté en faveur de l'Avis.